

Muséum d'Histoire Naturelle - Nouvelles animations au jardin zoologique et au parcours de l'évolution - Demande de subvention au Ministère Délégué à la Recherche et à la Technologie

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Les animations à destination de tous les publics sont un des éléments forts du muséum dans sa mission de diffusion de la culture scientifique.

Afin de mieux répondre aux demandes des enseignants et des visiteurs, deux nouvelles animations, au Jardin Zoologique et au Parcours de l'Evolution, viendront compléter celles proposées les années précédentes au Climatorium, à l'Insectarium, à l'Aquarium et au Noctarium.

Des animations scientifiques à destination des scolaires seront assurées par quatre animatrices diplômées en biologie des environnements de l'Université de Franche-Comté, pour la période d'avril à juin.

Le budget de cette opération s'élève à 26 000 € répartis comme suit :

Ville de Besançon :	20 000 €
Direction Régionale à la Recherche et à la Technologie :	6 000 €

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ce projet et son plan de financement,

- autoriser M. le Maire à solliciter une subvention de 6 000 € auprès de la Direction Régionale à la Recherche et à la Technologie de Franche-Comté et dès réception de l'arrêté attributif, à en inscrire le montant au budget de l'exercice courant par décision modificative en recettes au chapitre 74.322/74718 CS 54020 et de les réaffecter en dépenses aux chapitres 011.322.6068 CS 54020 pour montant de 4 000 € et 011.322.6226 CS 54020 pour un montant de 2 000 €.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises

Récépissé préfectoral du 7 juin 2005.